

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 127 (1982)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Le général de Lattre et la Suisse  
**Autor:** Privat, Emile  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-344436>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Le général de Lattre et la Suisse**

**par le brigadier Emile Privat**

Né en 1889, le général d'armée Jean de Lattre de Tassigny expire le 11 janvier 1952 et est élevé à titre posthume à la dignité de maréchal de France.

Pour les anciens du service actif surtout, il ne me semble pas inutile de rappeler la reconnaissance que nous lui devons. En maintes occasions, il a manifesté ses sentiments d'estime pour notre armée et son amitié pour notre pays, qu'il a appris à connaître par certains de nos officiers. A l'Ecole supérieure de guerre, il fut le camarade de celui qui deviendra le commandant de corps de Montmollin, chef de l'état-major général. Au Maroc, il a de fréquents contacts avec le colonel de Tscharner, incorporé dès les premiers jours de septembre 1939 à l'état-major de l'armée.

En Suisse, on commence à entendre parler du général de Lattre, commandant de la 16<sup>e</sup> région militaire à Montpellier, au moment où la Wehrmacht franchit la ligne de démarcation entre la zone d'occupation et celle dite de la France libre. Seul, de tous les officiers généraux, il refuse de se rendre aux Allemands et commence à réunir ses troupes en dehors de la garnison. Bien vite, le gouvernement de Vichy le fait arrêter et il sera jugé par un tribunal d'Etat qui le condamnera à dix ans d'emprisonnement. Il n'y restera heureusement que quelques mois, car son fils Bernard, âgé de

15 ans, a préparé dans les moindres détails, dans le plus pur style roman policier, son évasion de la prison de Riom. Il gagne alors Londres, puis Alger, pour organiser le débarquement du 15 août 1944 en Provence.

Dès lors commence la progression victorieuse de la 1<sup>re</sup> armée française... et ses conséquences pour nous. En effet, nos troupes entrées en service le 31.7.1944 sont maintenues sous les armes jusqu'au 11.10.1944. Dans son rapport à l'Assemblée fédérale, voici comment le général appréciera la situation du moment: «Les dangers que nous courions étaient assez divers. Dans un premier temps, nous risquions de voir acculées à notre frontière les forces refoulées des armées allemandes. En ce cas, rien ne nous assurait qu'elles demanderaient à se faire interner comme les divisions françaises et polonaises de 1940. Peut-être chercheraient-elles à s'ouvrir par les armes un passage sur notre territoire? C'était là une menace limitée, mais plausible. Nous risquions aussi que le couloir suisse n'offrît aux Alliés, comme ils pouvaient le faire en 1939-1940, une voie de pénétration rapide vers l'intérieur de l'Allemagne, une voie qui leur permettrait d'éviter l'obstacle des Vosges, du Rhin et de la ligne Siegfried. Nous ne pouvions faire abstraction de ce risque, si théorique qu'il parût, malgré les dispositions

générales des Alliés à notre égard et les messages rassurants que le Commandant de la 1<sup>re</sup> armée française, très vite, après la date du débarquement, nous faisait tenir par des Suisses qui l'avaient rencontré. Si, dans un premier temps, et dans l'hypothèse la plus favorable, une manœuvre ou des combats venaient seulement border notre frontière, nous risquions alors des tentatives de débordement en territoire suisse. Leur ampleur pouvait varier entre la simple violation locale, tactique, de notre frontière, dont le tracé présentait des hernies, et un débordement plus vaste, d'envergure stratégique. Le danger de refoulement et d'internement subsistait à toutes les hauteurs et à tous les instants. Si l'on compare cette situation à celle de l'hiver 1939-1940 et du printemps 1940, elle était analogue en ce sens qu'elle nous exposait, théoriquement au moins, aux entreprises des deux belligérants appuyant chacun leur aile méridionale à notre frontière; différente en ce sens que l'armée allemande, opérant en défensive, fortement accrochée ailleurs, déjà partiellement usée et pas encore recomplétée, ne pouvait plus alors déclencher, avec une masse de manœuvre fraîche, ni une nouvelle campagne offensive ni une contre-offensive dont la conquête du territoire suisse eût été le premier enjeu. C'est pourquoi, lors des derniers jours d'août 1944, lorsque les combats s'allumèrent entre la région de Lyon et le canton de Genève et que les colonnes de droite françaises s'inflé-

chirent vers le nord-est en direction de Besançon, je n'envisageai pas de demander au Conseil fédéral la remobilisation générale de nos forces. De quoi s'agissait-il? De constituer d'abord un bouclier qui se dresserait à notre frontière du Jura et se déplacerait ensuite avec la marche des opérations, et de barrer en même temps l'accès du couloir suisse à toute entreprise procédant de l'ouest.»

La progression des Alliés se marque sur le terrain comme le général l'avait prévu, et l'arrivée de l'armée de Lattre à la hauteur de Besançon vaut à la 1<sup>re</sup> division une nouvelle alarme, le 10 septembre. En trois étapes de nuit, elle parvient à Kerzers, Gals et Sihlbrugg. Là, l'armée française se met en place pour attaquer l'Alsace, et le général de Lattre a le souci, vraiment particulièrement aimable, d'informer notre commandement de ses plans. Il veut éviter à tout prix que notre frontière, très tourmentée en Ajoie, ne soit franchie par erreur, ce qui risquerait de provoquer une riposte de la Wehrmacht et nous entraîner peut-être dans la guerre. Il révèle que son 1<sup>er</sup> corps d'armée, à droite, est composé de Marocains qui ne savent pas lire et demande que soient placés sur le terrain de petits écussons suisses, en priant qu'on lui en fasse parvenir des modèles. Il compte ainsi informer ses troupes en précisant que quiconque ne respecterait pas ses prescriptions serait immédiatement fusillé!

Dans les mois suivants, c'est la libération de l'Alsace et le franchisse-

ment du Rhin aux environs de Spire, le 31 mars 1945. Les ordres sont donnés pour la conquête d'Ulm et de Stuttgart. Dans son *Histoire de la première armée française*, le général de Lattre fait état de son inquiétude au sujet du 18<sup>e</sup> corps d'armée SS à 4 divisions (fort d'environ 40000 hommes) dans la Forêt-Noire. «Etrillé de belle manière, le 18<sup>e</sup> SS Armee Korps est en train de rassembler tout ce qui a pu échapper à la destruction ou à la capture et de se concentrer en un bloc compact. Tel que nous le connaissons, il est peu probable que ce soit pour capituler. Il convient donc de s'attendre à le voir choisir l'une des deux solutions qu'il puisse envisager: ou tenter vers l'est une sortie massive dans l'espoir de gagner les Alpes autrichiennes ou bavaroises, ou chercher à forcer l'entrée en Suisse. C'est de toute évidence la première hypothèse, au demeurant la plus probable, qui devrait seule retenir mon attention. Mais au cours des visites amicales qu'ils font régulièrement à mon PC, des officiers de l'armée suisse ont laissé deviner les vœux qu'ils formaient pour voir nos troupes arriver le plus rapidement possible sur le Rhin entre Bâle et Schaffhouse et y doubler ainsi la garantie de l'inviolabilité de leur frontière. Pour ne pas décevoir cette attente, il me faut modifier un plan bien arrêté.»

Ainsi, la 9<sup>e</sup> division d'infanterie coloniale du général Valluy reçoit la mission de se porter au sud pour occuper le Rhin de Bâle à Schaffhouse.

Nous devons au général de Lattre une grande reconnaissance: en acceptant de modifier les plans de sa manœuvre, il nous a libérés du souci de voir le 18<sup>e</sup> corps SS tenté de passer par notre pays et d'y apporter la guerre à quelques semaines de sa fin inéluctable. La suite est connue: après avoir conduit ses troupes jusqu'au Vorarlberg et à St. Anton, le commandant de la 1<sup>re</sup> armée française signe à Berlin l'acte de capitulation du Reich, le 8 mai 1945. Le Général tient à remercier personnellement le général de Lattre par une réception, dont le souvenir est conté par mon camarade le lt-colonel EMG Bernard Barbey, dans son livre *PC du Général*:

«Pour recevoir le général de Lattre, qui fut et reste notre voisin, hier en opérations et aujourd'hui dans l'occupation, nous avons choisi la petite ville de Stein am Rhein. Nous y étions à l'avance, bien résignés à patienter jusqu'à l'arrivée d'un chef que Louis XIV lui-même aurait «failli attendre». Nous faisions les cent pas au centre de la petite ville, entre les façades peintes et les échauguettes, comme sur le plateau d'un théâtre, où les acteurs, les figurants seraient en place avant le lever du rideau. Goûtant aux bienfaits du soleil et de l'ombre...

La compagnie d'honneur, fournie par la 7<sup>e</sup> division, se présentait fort bien. Cependant, pour fixer les détails d'un cérémonial dont nous sommes peu coutumiers, nous avions hésité et improvisé de notre mieux, soucieux de résERVER à notre hôte un accueil digne

de lui, sans faillir à nos traditions de simplicité. Le Général était entouré de Labhart, en sa qualité de commandant du 4<sup>e</sup> CA, de Montmollin, chef d'arme de l'artillerie et camarade de promotion du général de Lattre à l'Ecole de guerre, de Corbat et de Richard Frey, commandant les 6 et 7<sup>e</sup> divisions, anciens élèves, eux aussi, de l'Ecole de guerre, et de Tscharner, ancien de la Légion. Enfin, le général Davet, attaché militaire français à Berne, et le capitaine Chevalier vinrent se joindre à nous. Reçu à la frontière par le colonel Guisan et par Beat Frey, le général de Lattre est descendu de voiture au milieu de la petite place, suivi des généraux Béthouart, commandant le 1<sup>er</sup> CA, Valluy et Salan, commandant la 9<sup>e</sup> DIC et la 14<sup>e</sup> DI, du colonel Demetz, chef d'état-major de la 1<sup>re</sup> armée, du colonel de Clerck, commandant le 2<sup>e</sup> dragons, des commandants Bondoux, Georges et Mondain, du sous-lieutenant de Lattre, fils du général, suivis d'aides de camp, de reporters et d'opérateurs... suivis, enfin, de François Mauriac, en visite à la 1<sup>re</sup> armée, et d'André Chamson, en tenue de commandant. Présentations...

— Je vous réserve une bonne surprise..., dit le général de Lattre en me tendant la main.

Que j'étais heureux, en effet, de revoir François Mauriac inchangé! Comme nous emboîtions le pas derrière les généraux qui, dans un roulement de tambour, saluaient le drapeau et passaient devant la compa-

gnie d'honneur, Mauriac gaminait, un peu gêné dans ses vêtements civils:

— Dites-moi ce que je dois faire... J'ai si peu l'habitude de ce genre de cérémonies, si peur de commettre un impair...

Nous avons pris l'apéritif sur la terrasse du restaurant qui surplombe les eaux du Rhin, les eaux rapides, gonflées par la fonte des neiges, les eaux d'un vert trouble, si doux à l'œil...

Le service paraissait un peu lent; mais c'était, au fond, très bien ainsi, car on avait à faire ou à refaire connaissance, et beaucoup de choses à nous dire. Nos hôtes louaient la chair des truites au bleu et la vertu du fendant; et ce genre d'éloge, si étranger aux traditions de nos repas suisses, mieux que beaucoup de nouvelles, me rendait le souvenir de seize années de vie parisienne.

Au dessert, le Général porta son toast au chef de la 1<sup>re</sup> armée française, vantant l'audace de sa stratégie et l'inspiration qui l'avait amené à prendre son «créneau sur le Rhin». (Ici se place l'épisode du cadeau, que je raconterai plus loin.)

La réponse du général de Lattre, commencée à voix basse, puis de plus en plus sonore, nous valut d'entendre, sur notre pays et son armée, des choses si émouvantes que nous avions tous la gorge serrée et que mon voisin, le général Davet, ne pouvait retenir ses larmes...

Après le déjeuner, nous offrîmes au général Béthouart et à ses officiers un lot de «godasses» d'ordonnance, à

fortes semelles de caoutchouc, pour ses varappes de printemps dans le Vorarlberg. Puis on forma de petits groupes. Les généraux eurent un tête-à-tête, auquel se mêlèrent ensuite Tscharner et un Montmollin émoustillé, en contraste avec son calme habituel... Au déclin de l'après-midi, comme le soleil exaltait, en face de nous, le paysage de la rive gauche, nous revînmes lentement sur la place où les voitures étaient rassemblées au milieu d'un grand concours de population...»

Quelques années après, lors d'une mission à l'armée française d'occupation à Baden-Baden, le général Demetz me fit quelques confidences. Il évoqua le rythme ébouriffant que le commandant de la 1<sup>re</sup> armée imposait à son état-major. Dès les combats d'Alsace, il recevait à sa table, le soir, un certain nombre de personnalités, en particulier assez souvent René Payot. Le repas n'était généralement servi que vers 2300; les ordres pour le lendemain n'arrivaient aux proches collaborateurs du Général que vers 0200 pour être ensuite «mis en musique» et être prêts à 0600, au moment où ce dernier partait pour le front. Le général Guisan, dans son discours, y a fait allusion en ces termes: «Le commandant en chef de l'armée suisse ne peut se présenter devant le glorieux commandant de la 1<sup>re</sup> armée les mains vides. Comme mon service de renseignements m'a tenu informé de l'horaire assez extraordinaire de vos nuits, j'ai pensé à vous apporter un

petit cadeau utile. C'est un produit de notre industrie horlogère. Cet objet, contrairement à l'usage normal, n'est pas destiné à marquer l'heure de votre lever, mais bien celle de votre coucher.» Ce fut un grand succès de rire et les officiers de l'état-major français m'en ont parlé plusieurs fois au cours de mes nombreux voyages dans les garnisons.

Le 12 août 1945, je suis convoqué par le Général; il me montre une lettre du général de Lattre où je lis: «Vous avez réalisé un miracle. Il n'y a pas d'autre exemple dans l'histoire militaire contemporaine d'une armée entièrement mobilisée, restant six ans sans se battre et sans que le moral craque. Je vous serais reconnaissant de désigner un de vos officiers qui vienne nous expliquer les mesures que vous avez su prendre.»

Puis le Général ajoute: «Vous partirez demain pour l'armée française.» Ma mission est d'exposer aux cadres et dans certaines écoles les mesures instituées par notre commandant en chef pour le maintien du moral et la volonté de résistance. Ce fut un voyage merveilleux dont je rentrai tout juste pour être à Berne à la cérémonie des drapeaux, marquant la fin du service actif. J'y avais invité (sans en avoir le droit!) deux officiers de l'état-major de la 14<sup>e</sup> région, dont j'étais l'hôte. Je n'ai pas manqué de faire remarquer à mes invités que le commandant de l'école d'officiers, — la garde d'honneur — était un descendant (capitaine EMG de Diesbach)

d'un général commandant les régiments suisses au service de France, et que la fanfare jouait à ce moment la marche de Diesbach, celle que les

Parisiens entendirent le 10 août 1792.

Les deux officiers français avaient les larmes aux yeux.

E. P.

## Communiqué

### **Parution du «Rapport Rebold»**

### **«Historique des Fortifications helvétiques de 1830 à 1920»**

Plusieurs fois retardée pour des raisons techniques indépendantes de notre volonté, l'édition de ce rapport, écrit par le colonel du Génie Julius Rebold, l'un des principaux du Gotthard, va paraître ce printemps, agrémenté de plans et de photos, avec un avant-propos de M. le Conseiller fédéral Chevallaz et une préface de M. le Divisionnaire Rapold.

On peut encore souscrire l'exemplaire broché à Fr. 18.—, relié à Fr. 25.—, en allemand ou en français, auprès du plt Blanc, Av. Druey 17, 1018 Lausanne.

Association Saint-Maurice pour la Recherche de  
Documents sur la Forteresse  
*Le Président: Lt-colonel Rapin*

*M. de la Palisse dirait: «Pour connaître la valeur d'un système de défense, il n'y a pas de meilleure méthode que de l'attaquer.»*